

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

MUSÉE  
DES BEAUX-ARTS  
DE LYON  
MBA-LYON.FR



1<sup>er</sup> DÉC. 2018  
4 MARS 2019

UN EMPEREUR  
AU DESTIN  
SINGULIER

(LYON, 10 AVANT J.-C.  
ROME, 54 APRES J.-C.)

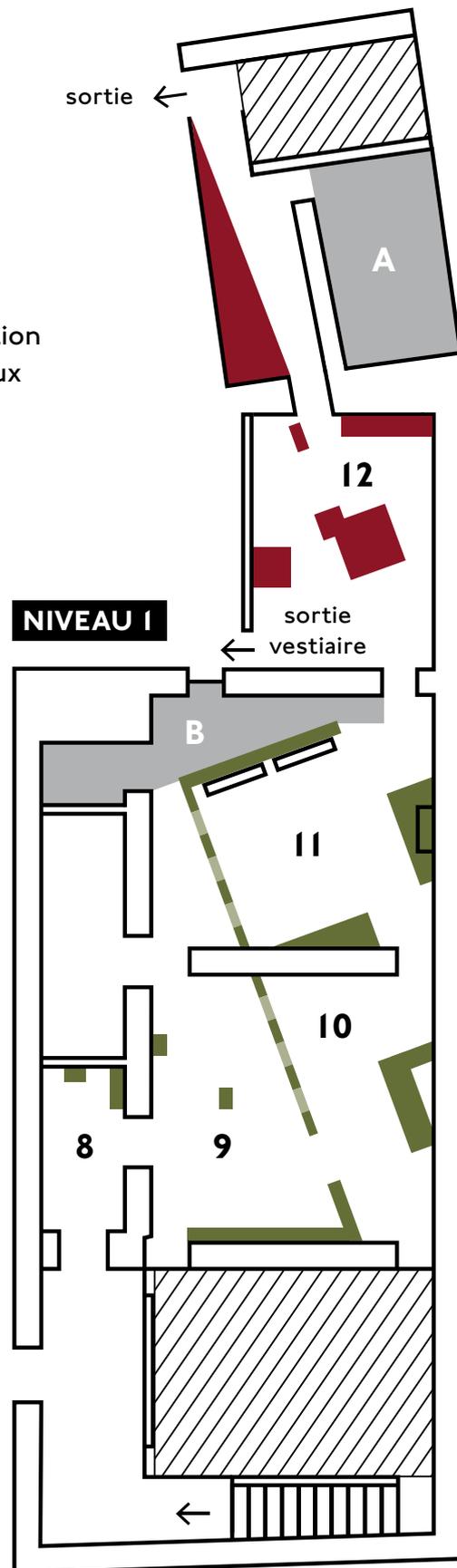
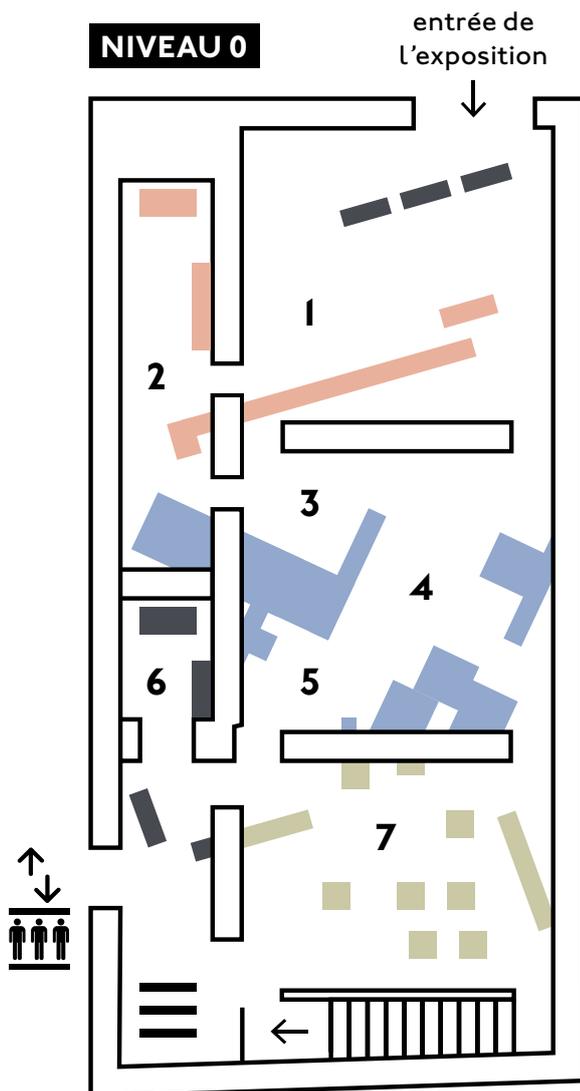
# SOMMAIRE

PLAN DE L'EXPOSITION	3
PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION	4
CHRONOLOGIE	5
ARBRE GÉNÉALOGIQUE	6
◆ CHAPITRE 1 : L'EMPIRE ROMAIN	7
◆ CHAPITRE 2 : L'EMPEREUR CLAUDE	12
◆ CHAPITRE 3 : LES ACTIONS DE CLAUDE	18
◆ CHAPITRE 4 : LES FEMMES ET LEUR RÔLE DANS L'EMPIRE ROMAIN	24
POUR ALLER PLUS LOIN	27

# PLAN DE L'EXPOSITION

1. L'empire des Julio-Claudiens
2. La naissance à Lyon
3. Germanicus, le frère
4. Caligula, le neveu
5. Claude, de l'ombre à la lumière
6. Un avènement inattendu
7. L'empire
8. La légitimité dynastique
9. Le gouvernement
10. La Table claudienne
11. Les marques du pouvoir
12. La fin d'un empereur.  
La naissance d'un dieu

A. espace de médiation réservé aux groupes  
B. espace détente



# PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION

Le musée des Beaux-Arts célèbre un personnage illustre : l'empereur romain Claude.

Tiberius Claudius Nero est né à Lyon en 10 avant J.-C. Il appartenait à la prestigieuse famille romaine des Julio-Claudiens. Longtemps écarté de toute prétention dynastique en raison de troubles neurologiques, il accède au pouvoir à l'âge de 51 ans, après l'assassinat de son neveu Caligula. Il meurt empoisonné, en 54, après treize ans de règne.

Le regard porté sur Claude a longtemps pâti de l'image peu flatteuse transmise par la littérature et la sulfureuse renommée de ses épouses Messaline et Agrippine. Toutefois, le 4<sup>e</sup> empereur de Rome n'est plus cette figure falote dont se gaussaient, selon Sénèque, les dieux de l'Olympe. Depuis le début des années 1930, plusieurs auteurs ont sorti Claude du purgatoire où la tradition classique l'avait relégué. Les historiens restituent aujourd'hui le portrait d'un empereur cultivé, soucieux de son peuple et promoteur de réformes administratives efficaces pour l'Empire romain.

À travers près de 150 œuvres (statues, bas-reliefs, camées et monnaies, objets de la vie quotidienne, peinture d'histoire, etc.), des extraits de films, des restitutions 3D et des photographies de monuments claudiens de l'artiste Ferrante Ferranti, une nouvelle image de l'empereur Claude et de ses actions se dessine.

# CHRONOLOGIE

## RÈGNE D'OCTAVE AUGUSTE (27 AV. J.-C. - 14 AP. J.-C.)

**1<sup>er</sup> août 10 av. J.-C.** : Naissance de Claude (*Tiberius Claudius Nero*) à Lyon.

**fin 9 av. J.-C.** : Drusus l'Ancien, son père, meurt pendant les guerres de Germanie. Sa descendance masculine a le droit de porter le surnom de Germanicus. Son épouse, Antonia la Jeune, et leurs trois enfants Germanicus, Livilla et Claude s'installent à Rome dans la maison de Livie, mère de Drusus et épouse d'Auguste.

**4 ap. J.-C.** : Pour préparer sa succession, Auguste adopte Tibère (frère de Drusus) et Agrippa Postumus son dernier petit-fils vivant ; Tibère adopte Germanicus frère de Claude.

**8-12 ap. J.-C. (vers)** : Mariage de Claude avec Plautia Urgulanilla, petite-fille d'une amie de sa grand-mère Livie.

**14 ap. J.-C.** : Mort d'Auguste. Élimination de son dernier petit-fils vivant, Agrippa Postumus. Auguste n'a plus de descendance directe.

## RÈGNE DE TIBÈRE (14 - 37 AP. J.-C.)

**19 ap. J.-C.** : Mort (empoisonné ?) de Germanicus frère de Claude, près d'Antioche (Syrie).

**19-20 ap. J.-C.** : Naissance de Claudius Drusus fils de Claude et de Plautia Urgulanilla.

**24 ap. J.-C. (vers)** : Claude répudie Plautia Urgulanilla et se remarie avec Ælia Paetina.

**24-26 ap. J.-C. (vers)** : Claudius Drusus, fils de Claude et de Plautia Urgulanilla, meurt accidentellement.

**25-27 ap. J.-C. (vers)** : Naissance d'Antonia, fille de Claude et d'Ælia Paetina.

**31 ap. J.-C.** : Claude répudie Ælia Paetina.

**37 ap. J.-C.** : Mort de Tibère.

## RÈGNE DE CALIGULA (37 - 41 AP. J.-C.)

**37 ap. J.-C.** : Caligula fait admettre au nombre des sénateurs son oncle Claude à qui il accorde un consulat (prestigieuse magistrature annuelle).

**38-39 ap. J.-C.** : Claude se marie avec Messaline.

**39-40 ap. J.-C. (vers)** : Naissance d'Octavie, fille de Claude et de Messaline.

**24 janvier 41 ap. J.-C.** : Caligula est éliminé à la suite d'une conjuration.

## RÈGNE DE CLAUDE (41 - 54 AP. J.-C.)

**24-25 janvier 41 ap. J.-C.** : Claude est proclamé empereur par les prétoriens. Reconnaissance par le Sénat après de longues délibérations.

**41 ap. J.-C.** : Naissance de *Tiberius Claudius Germanicus* fils de Claude et de Messaline (l'enfant prend le surnom de *Britannicus* en 43).

**41 ap. J.-C. (après)** : Probable annexion du royaume de Norique.

**42 ap. J.-C.** : Claude prend le titre de Père de la Patrie. À l'initiative de Claude, le Sénat divinise sa grand-mère Livie qui devient la *Diva Augusta*. Annexion de l'ancien royaume de Maurétanie. Création du port maritime de Rome (*Portus*) sur l'embouchure du Tibre à Ostie.

**43 ap. J.-C.** : Annexion de la Lycie. Début de la conquête militaire de l'île de Bretagne. À son retour à Rome, Claude célèbre un triomphe ; un arc en l'honneur de sa victoire est dédié sur le Champ de Mars. Sa descendance masculine a le droit de porter le surnom de *Britannicus*.

**46 ap. J.-C.** : Annexion du royaume de Thrace.

**47-48 ap. J.-C.** : Censure de Claude (avec Lucius Vitellius) : vaste recensement des ressources en hommes et en biens de l'Italie et de toutes les provinces de l'empire ; révision des statuts juridiques et de l'assiette fiscale des personnes et des communautés.

**47 ap. J.-C.** : Élimination de Decimus Valerius Asiaticus, sénateur originaire de Vienne en Narbonnaise et premier sénateur gaulois à avoir revêtu le consulat. À Rome, Claude fait achever la construction du nouvel aqueduc de l'*Aqua Claudia*.

**48 ap. J.-C.** : Claude prononce le discours en faveur des premiers citoyens des Gaule, retranscrit sur la Table claudienne. Claude organise des Jeux Séculaires pour célébrer les 800 ans de la fondation de Rome. Messaline profite d'une absence de Claude à Ostie pour contracter un faux mariage avec un sénateur ; le jeune homme est éliminé et Messaline contrainte à se donner la mort.

**49 ap. J.-C.** : Claude élargit le *pomerium*, limite sacrée de la ville de Rome. Claude épouse sa nièce Agrippine la Jeune, fille de son frère Germanicus. Néron, fils d'Agrippine la Jeune, est fiancé à Octavie, fille de Claude.

**50 ap. J.-C.** : Claude adopte Néron âgé de 13 ans.

**52 ap. J.-C.** : Claude fait la dédicace à Rome de deux aqueducs, l'*Aqua Claudia* et l'*Anio Novus* ; un arc monumental est dédié en l'honneur de la conquête de la Bretagne ; une arche monumentale (actuelle Porte Majeure) est construite au-dessus des *Via Praenestina* et *Via Labicana* pour le passage d'aqueducs. Grave maladie de Claude.

**53 ap. J.-C.** : Procès et mise à mort de Domitia Lepida tante paternelle de Néron.

**13 octobre 54 ap. J.-C.** : Mort (naturelle ou par empoisonnement) de Claude.

## APRÈS CLAUDE

**13 octobre 54 ap. J.-C.** : Néron est reconnu par le Sénat et prend le titre d'Augustus ; le Sénat divinise Claude qui devient le *Divus Claudius*.

**55 ap. J.-C.** : Mort de Britannicus.

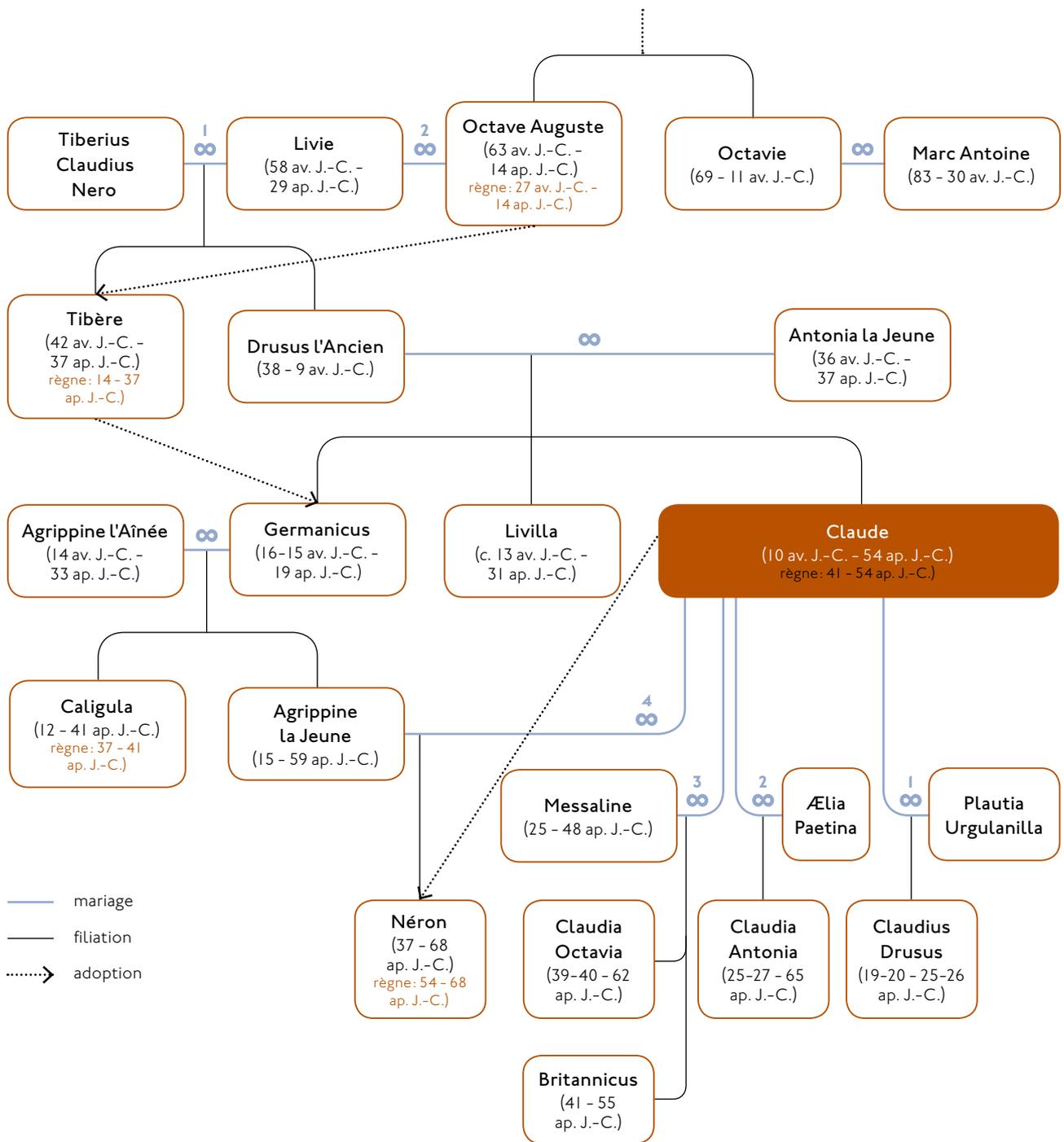
**62 ap. J.-C.** : Octavie, fille de Claude est répudiée par Néron, exilée et assassinée.

**65 ap. J.-C.** : Assassinat d'Antonia, fille de Claude.

**9 juin 68 ap. J.-C.** : Néron, proclamé ennemi public par le Sénat, se donne la mort.

**vers 70 ap. J.-C.** : Vespasien achève le temple du Divin Claude sur le Célius, dont la construction avait été interrompue sous Néron.

# ARBRE GÉNÉALOGIQUE



L'empire romain désigne à la fois le régime politique qui succède à la République lors de l'avènement d'Auguste en 27 av. J.-C. et le territoire sur lequel Rome étend son pouvoir. Le fondateur de l'empire, Octave (auquel le Sénat confie le commandement suprême, l'*Imperium\**, et accorde le prestigieux titre religieux d'*Augustus\**), héritier de Jules César, entreprend une réforme des institutions dont il concentre les pouvoirs. Rome domine alors une grande partie

du pourtour méditerranéen. À sa mort en 14 après J.-C., Octave Auguste laisse un empire agrandi, stable et largement pacifié. Les rivalités dynastiques et les morts naturelles ont cependant décimé sa descendance directe et c'est le fils aîné de son épouse Livie, Tibère (oncle de Claude), qui lui succède. Deux illustres familles, la *gens des Julii* et celle des *Claudii*, vont alors régner sur l'Empire pendant près d'un siècle.

## PISTES PÉDAGOGIQUES (selon le niveau)

### Éducation morale et civique / histoire et géographie :

◆ Quelles différences peut-on faire entre la République instaurée à l'avènement d'Auguste et l'Empire ?

Si les formes républicaines en sont conservées, pourquoi nomme-t-on autrement ce nouveau régime ?  
◆ S'agissait-il de la République telle qu'on l'entend

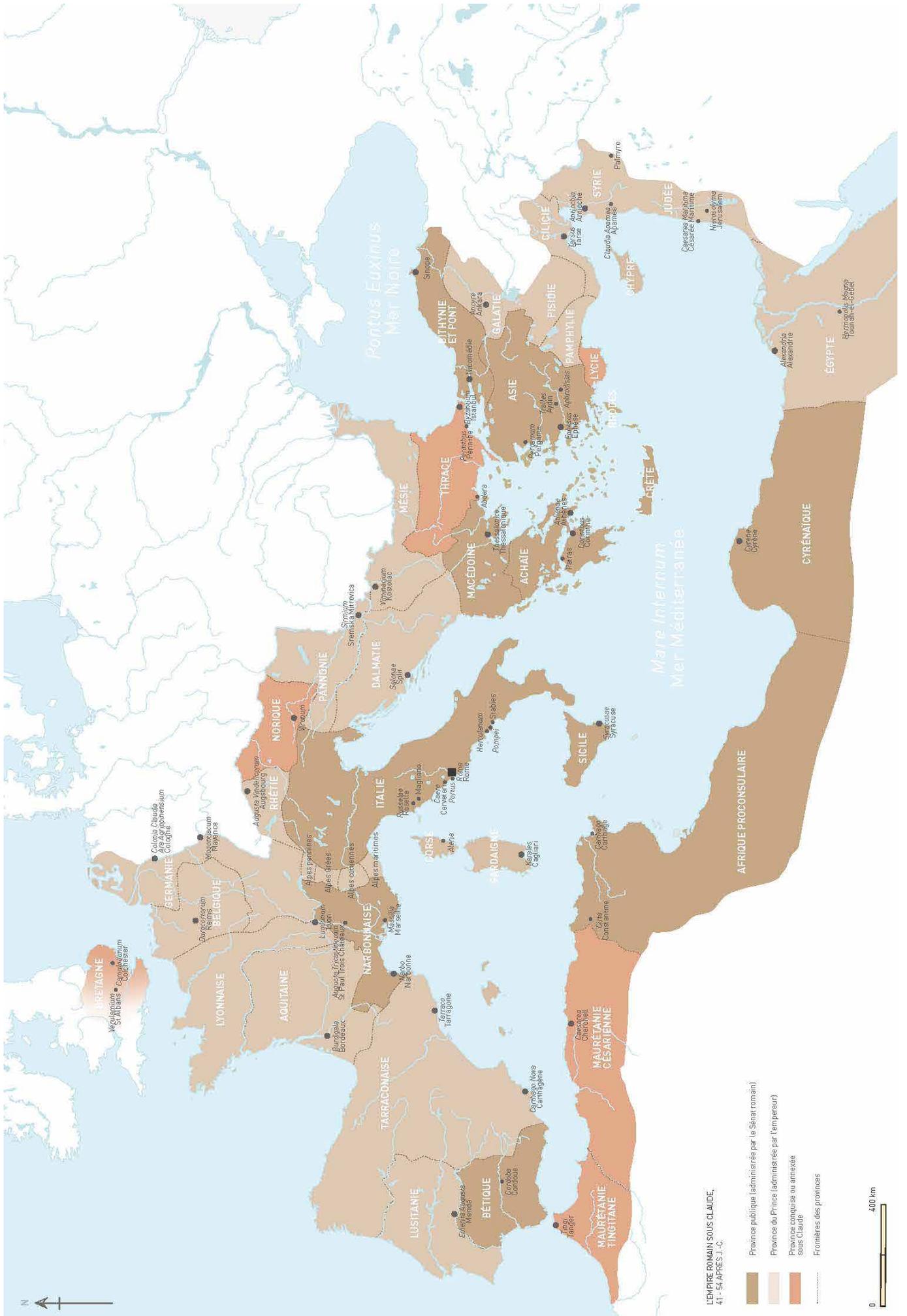
aujourd'hui ? Quels sont les principaux points communs et différences entre la République romaine et le système républicain français actuel ?  
◆ Quels sont les choix

opérés et quelles différences par rapport aux régimes qui nous sont plus proches dans le temps (monarchie, république telle qu'on l'entend aujourd'hui...)?

### 1 ♦ L'empire romain

L'empire romain est né de la concentration entre les mains d'Octave d'un pouvoir quasi-absolu par un cumul des plus hautes fonctions. Après l'avoir nommé *Princeps senatus* (le « premier des sénateurs ») en 28 av. J.-C., le Sénat lui octroie ensuite le titre d'*imperator\** (donnant notre mot empereur), puis il obtient le titre honorifique d'*auguste* (le « vénérable, majestueux »), terme réservé aux divinités. Il est désigné sous l'appellation *Imperator Cesar Augustus*. Le nouveau régime, dont les formes républicaines sont conservées, est appelé le *Principat* ; l'empire romain est né. Par la suite, en 12 av. J.-C., Octave est nommé grand pontife, chef de la religion nationale de Rome, concentrant ainsi les pouvoirs civil, militaire et religieux.

Le territoire de l'empire, qu'on peut appeler le monde romain, comprend Rome, l'Italie, les provinces et des États-clients. L'espace ainsi considéré est vaste et diversifié, puisqu'il va des régions méditerranéennes qui ont été les premières à être transformées en provinces romaines jusqu'à l'embouchure du Rhin, la mer du Nord et l'Écosse actuelle pour ses frontières septentrionales. L'enjeu pour le pouvoir romain fut de faire coexister et de contrôler ces peuples au sein d'un ensemble unique qui prit le nom d'*Imperium populi Romani*, « l'Empire du peuple Romain ».



L'EMPIRE ROMAIN SOUS CLAUDE, 41-54 APRES J.-C.

- Province publique (administrée par le Sénat romain)
- Province du Prince (administrée par l'empereur)
- Province conquise ou annexée sous Claude
- Frontières des provinces



## RELIEF DES PRÉTORIENS

Ce relief, qui appartiendrait peut-être à l'arc édifié à l'occasion de la victoire de Claude sur la Bretagne édifié en 51, représente six soldats, souvent assimilés à la garde prétorienne qui assurait la sécurité de l'empereur, bien que rien ici ne permette de caractériser cette unité d'élite. Il s'organise sur deux plans. Au premier, en fort relief, trois militaires s'entretiennent ; ils ont chacun leur bouclier ovale richement décoré. Celui du centre pourrait être un officier, avec sa cuirasse ornée d'une tête de méduse et de deux rangs de lambrequins (dits ptéryges, rubans de cuir protecteurs). Les six hommes portent des casques avec garde joue, couvre nuque et panache en plumes. L'arme que tient l'un d'eux est sans doute factice, car dans le *pomoerium* (l'enceinte de Rome), l'uniforme militaire n'est permis qu'exceptionnellement. De même pour les chaussures, qu'on identifie comme des *calcei* (chaussures civiles) et non les sandales cloutées des militaires (*caligae*). Au second plan, en bas-relief, un des soldats, barbu, est coiffé d'une tête d'animal difficile à identifier : le lion, s'il s'agit des prétoriens, ou l'ours dans le cas de la légion. L'aigle posé sur une colonne pourrait évoquer la *pompa triumphalis*, c'est-à-dire la colline du Capitole et le temple de Jupiter auquel l'aigle est associé. Ce pilier a souvent été confondu avec les enseignes de la légion, mais dans ce cas l'oiseau écarte les ailes et tient le foudre à trois éclairs entre ses serres (le premier pour avertir, le second pour punir, et le troisième pour annoncer la fin des temps et détruire le monde), auquel cas l'homme serait un *aquilifer*.



Relief historique dit Relief des Prétoriens, marbre, 51-52, H: 161 x L: 123 x p: 28 cm. Paris, musée du Louvre

## PISTES PÉDAGOGIQUES (selon le niveau)

### Arts plastiques / histoire des arts :

◆ Différencier la sculpture en ronde-bosse de la technique du bas-relief.

- ◆ Dans cette œuvre, que permet le traitement de certains éléments en ronde-bosse ?
- ◆ Quelle est la fonction de cette

œuvre ? Quels sont les éléments plastiques qui permettent de glorifier les personnages ?

- ◆ Analyser la composition : repérer

ce qui donne une impression de stabilité.

### Histoire et géographie :

- ◆ Repérer les symboles militaires et les insignes du pouvoir.

## 2 ♦ Qu'est-ce qu'un empereur romain ?

Les empereurs romains dirigent l'empire depuis l'avènement du premier d'entre eux, Auguste en 27 av. J.C. et jusqu'à 476 en Occident, et 1453 en Orient. Le titre d'« empereur » n'existe pas à proprement parler, puisque les institutions républicaines sont conservées. En effet, au moment de la naissance du régime impérial, Auguste prétendit avoir restauré la *Res publica*, l'État. Personne n'a jamais cru que le régime républicain avait été rétabli, mais une telle fiction explique que l'empereur ait dû faire coïncider sa politique avec les vues du Sénat et de la caste dominante des Sénateurs, toujours dans

la crainte de perdre leurs prérogatives et leur pouvoir. L'empereur est officiellement un mandataire chargé par la République romaine de la diriger. Il se fait appeler *Auguste*, *Cesar* ou *Imperator* et concentre les pouvoirs que sont l'*imperium*, l'*auctoritas* et la *puissance tribunitienne*, fonctions normalement distinctes.

Pour devenir empereur, il faut donc non seulement recueillir l'adhésion de l'armée, du Sénat et du peuple, mais aussi être accepté à l'échelle de l'Empire. Ainsi désigné, l'empereur ne se maintenait ensuite au pouvoir suprême que s'il réussissait à préserver un tel consensus.

### PISTES PÉDAGOGIQUES (selon le niveau)

#### Éducation morale et civique / histoire et géographie :

♦ Quel est le rôle du Sénat romain ? Quels sont les pouvoirs des

sénateurs ? Quelles différences avec notre système parlementaire actuel ?  
♦ Quels sont les pouvoirs cumulés par

l'empereur ? Détailler les pouvoirs civil, militaire et religieux.  
♦ Comment l'empereur pouvait-il être accepté par les 3 forces

politiques principales de Rome ?

♦ Comment étaient constituées les élites romaines et parmi celles-ci, les Sénateurs ?

## 3 ♦ La dynastie julio-claudienne

Dans l'idéologie officielle qui perdura jusqu'au Haut-Empire, l'empereur était le premier parmi ses égaux, le *primus inter pares*, et la succession devait revenir à celui des sénateurs qui avait les mérites nécessaires pour recueillir l'héritage politique. La fiction du maintien de la république lors de l'avènement d'Auguste explique qu'il n'ait jamais eu la possibilité de faire reconnaître dans le droit le principe de la succession dynastique.

Auguste était, en tant que fils adoptif de Jules César, à la tête de la *gens Iulia*, qui prétendait remonter aux origines

de Rome à travers l'épisode de la fuite d'Énée de Troie et à la fondation d'Albe. Auguste se servit du concept traditionnel de *gens* de façon à désigner comme membres de la dynastie tous ceux qui étaient comme lui des *Iulii*. Il créa l'appellation *Domus divina* permettant d'inclure dans la dynastie les parents par alliance qui ne portaient pas *Iulius* comme gentilice (Tibère avant son adoption, Drusus l'Ancien, Agrippa, Claude, mais aussi les épouses). La première dynastie, celle des Julio-Claudiens, régna de l'avènement d'Auguste (27 av. J.C.) à la fin du règne de Néron en 68.

## GERMANICUS APAISE LA SÉDITION DANS SON CAMP

En 1768, l'Académie royale de peinture donne pour sujet aux candidats au Grand Prix de l'Académie le passage des *Annales* de Tacite relatant la rébellion des légions de Germanie contre Tibère au lendemain de la mort d'Auguste et leur volonté de proclamer empereur leur prestigieux chef, Germanicus. Ce dernier s'empresse de refuser et, entre violence répression et bienveillance, parvient à étouffer le coup d'état. On pourrait s'émerveiller devant une telle loyauté, à ceci près que, Germanicus ayant été adopté par Tibère, il en était le successeur désigné. Il n'avait donc aucune raison de se lancer dans une entreprise aussi hasardeuse alors que la magistrature suprême devait lui incomber quelques années plus tard.

Le tableau est bâti sur selon une composition classique en chiasme, où 2 diagonales se croisent au centre. La lumière porte à voir d'abord Germanicus, abrité par un dais sur une estrade, en tenue militaire (armure ou cuirasse avec longs lambrequins ornés, femoralia - adaptation des braies gauloises - et ocrea, chaussures des empereurs). Il est penché en avant et son mouvement est accentué par celui des insignes, penchées dans le même sens, de même que le porteur d'enseigne. En suivant son regard, on voit l'officier au premier plan dans l'exercice de ses fonctions car casqué. Toutefois, il a déposé les armes, s'est agenouillé et fait un geste de supplication. Au deuxième plan apparaît Agrippine l'Aînée, qui accompagna son mari lors de ses campagnes en Germanie et en Gaule, diplomate efficace, surtout durant le séjour en Germanie. Elle est accompagnée d'un de ses fils, Caligula (surnom signifiant « petite sandale » qui lui fut donné par les soldats de son père). Dans une posture inhabituelle pour une femme, Agrippine acquit la réputation d'une femme et épouse héroïque. Germanicus se sert de sa popularité pour lui demander de faire semblant d'être obligée de fuir le camp et de partir en territoire gaulois, pour culpabiliser l'armée qui s'incline.



François-André Vincent (Paris, 1746 - id., 1816), *Germanicus apaise la sédition dans son camp*, 1768, huile sur toile. Paris, École nationale des Beaux-Arts

## PROPOSITIONS PÉDAGOGIQUES (selon le niveau)

### Latin :

◆ Rappeler les origines de Rome et dans quelle lignée légendaire se placent les Julio-claudiens.

### Histoire et géographie :

◆ Comment se constitue une dynastie ? L'accession au pouvoir est-elle uniquement liée à la naissance ? Détailler un des moments où la transmission du pouvoir s'est effectuée par alliance

(ex : adoption de Néron).

◆ Comment se transmet le pouvoir ? Souligner l'importance des dynasties et des alliances familiales dans la construction du jeu politique de l'époque.

### Arts plastiques / histoire des arts :

◆ Par quels moyens plastiques est manifestée la grandeur de Germanicus et sa capacité à apaiser les

tensions ? (Traitement de la lumière et composition : Germanicus est éclairé par une lumière intense sur un fond sombre. Il est en hauteur par rapport aux autres personnages et le désordre semble encore régner derrière lui. Une oblique traverse le tableau : le geste effectué par Germanicus pourrait être sur le point de ramener l'équilibre.)

◆ Repérer les insignes du pouvoir portés par Germanicus.  
◆ Repérer le choix du sujet inspiré de l'histoire antique pour une œuvre de formation de l'artiste. Dans quel autre domaine l'histoire antique a-t-elle été une source d'inspiration majeure, notamment au XVII<sup>e</sup> siècle ? Pourquoi le recours à de tels sujets ?

## I ♦ Claude vu par les auteurs antiques

Claude a eu le malheur d'avoir pour historiens principaux deux plumes, qui le détestaient et qui l'ont métamorphosé en une espèce de monstre méchant et stupide: l'un, Tacite, parce qu'il était un de ces républicains de l'ancienne Rome pour qui tout empereur était un ennemi; l'autre, Sénèque, parce qu'il était le courtisan du successeur de Claude.

Ces deux auteurs ont le plus contribué à établir la réputation de Claude telle qu'elle est aujourd'hui, les écrivains postérieurs ayant pour la plupart suivi et repris Tacite et Sénèque. Les films ou pièces de théâtres réalisés au XX<sup>e</sup> siècle sur Claude ou ses contemporains sont encore très dépendants de ces conceptions peu flatteuses, plus dictées par le contexte immédiat de leur rédaction que par l'objectivité ou le recul historiques.

Parmi les auteurs antiques ayant écrit sur la période claudienne ou fait le portrait de Claude, on retient particulièrement :

- Sénèque (4 av. J.-C. - 65 ap. J.-C.), philosophe, qui a connu Claude et fréquenté les cercles du pouvoir, auteur du texte satirique *l'Apocoloquintose* ou *La transformation de l'empereur Claude en citrouille*.
- Suétone (entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> siècle), biographe, qui fait le portrait de Claude et de son règne dans ses *Vies des douze César*.
- Tacite (58-120) dont les *Annales* retracent l'histoire de Rome année après année sur la période du règne des quatre empereurs julio-claudiens qui ont succédé au fondateur de l'empire.
- Dion Cassius (155-235) consacre au règne de Claude le soixantième livre de son *Histoire romaine*.

Toutefois, à travers les représentations sculptées de l'Empereur, Claude présente un aspect physique à mille lieux du portrait transmis par les sources antiques.

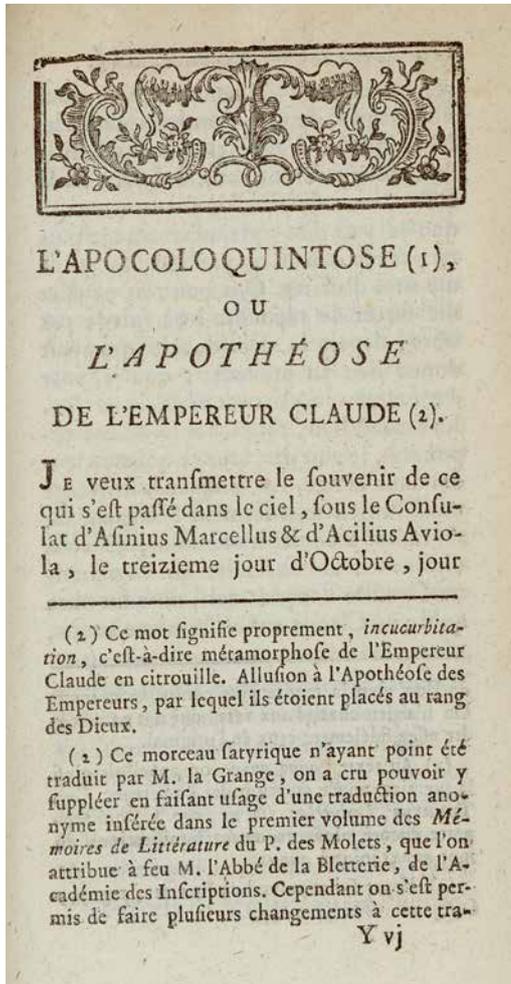
## CLAUDE EN NUDITÉ HÉROÏQUE



Cette statue représente Claude en nudité héroïque à la manière grecque, en contrapposto\*, vêtu d'un drapé qui couvre les hanches et les jambes. Le sculpteur reprend en effet un schéma qui a vu le jour au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. avec Polyclète : la jambe fléchie, portée en arrière au niveau du talon de la jambe d'appui, ne repose que sur les doigts de pied. Cette attitude, tout en suggérant la profondeur, donne plus de légèreté et de souplesse à la figure.

La sculpture est conçue en deux parties : la tête et le torse s'emboîtent dans une cuvette ménagée dans le bas du corps, constitué par le drapé et les jambes. On suppose que le visage de Claude a été sculpté dans un portrait antérieur de Caligula, après la mort de ce dernier et sa condamnation à l'oubli par le Sénat : le sculpteur a donc dégagé les yeux de Claude dans les arcades sourcilières de Caligula et décalé vers le haut l'ensemble du visage. Cette œuvre témoigne de la réutilisation des portraits impériaux, adaptés aux traits de l'empereur régnant, au gré des changements, afin d'assurer la diffusion de l'image impériale à travers l'empire.

*Claude en nudité héroïque*, vers 40, marbre, H : 205 x L : 80 x P : 56 cm. Paris, musée du Louvre



## LES ŒUVRES DE SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE

L'Apocoloquintose ou « Transformation de l'empereur Claude en citrouille » est une œuvre satirique latine attribuée à Sénèque le Philosophe, écrite probablement à l'extrême fin de l'année 54 ap. J.-C. ou au début de l'année 55. L'œuvre ne vient pas de la tradition manuscrite, mais du témoignage de Dion Cassius, historien de langue grecque de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle.

On annonce à Jupiter qu'est arrivé un personnage de bonne stature, bien chenu, mais avec on ne sait quoi de menaçant, car sans arrêt il agite la tête, il traîne le pied droit. On lui a demandé à quel peuple il appartenait : il a répondu on ne sait quoi d'inaudible en bafouillant. On ne comprend pas sa langue : il n'est ni Grec ni Romain, d'aucun peuple connu. Alors Jupiter donne des instructions à Hercule : puisqu'il avait vagabondé sur la terre entière et semblait connaître tous les peuples, qu'il aille donc explorer et détermine le groupe humain du bonhomme. (3-V, 2 sq.)

## PROPOSITIONS PÉDAGOGIQUES (selon le niveau)

### Éducation aux médias / français / histoire et géographie :

◆ Repérer la fonction des textes et des représentations plastiques abordées et comprendre comment ils donnent une lecture particulière d'un moment ou d'un personnage historique selon des objectifs précis. Souligner l'importance du point de vue de l'auteur et

comprendre le rôle joué par ce dernier dans le contexte historique et politique.  
◆ Repérer les décalages entre deux portraits contemporains de l'empereur : le portrait de Claude en nudité héroïque (œuvre de commande), et le portrait qu'en fait Sénèque. À partir de contexte de réalisation et de réception de ces œuvres,

expliquer ces décalages.  
◆ Repérer les décalages entre les portraits contemporains de Claude (littéraires ou plastiques) et le portrait que l'on peut en faire aujourd'hui, grâce aux dernières recherches historiques qui le réhabilite.

### Arts plastiques / histoire des arts

◆ Aborder le thème du portrait et de son évolution dans la Rome

antique : d'abord idéalisé pour devenir de plus en plus individualisé.  
◆ Identifier dans l'exposition les différents supports du portrait impérial et leur fonction (monnaie, sculpture, portrait littéraire).

### Français / Latin :

◆ Comparer le texte de Sénèque avec un texte satirique plus récent (registre de langue, point de vue, etc.).

## 2 ♦ La naissance à Lyon

Claude est né à Lyon en 10 avant notre ère sous le nom de *Tiberius Claudius Nero* : il était un Claudius en tant que fils de Drusus l'Ancien et prit le surnom de Germanicus en raison des conquêtes effectuées par son père contre les Germains. S'il ne devint jamais un Iulius, même à son avènement, il fit toujours partie de la *domus Augusta* en raison de ses liens avec Auguste, en tant que petit-fils d'Octavie (sœur d'Octave-Auguste), et par les jeux de mariages entre Auguste et Livie (Claude est ainsi le petit fils de Livie) et d'adoptions dont ont profité Tibère son oncle et Germanicus, son frère. Claude se trouva ainsi rapproché indirectement du pouvoir.

Pourtant il reste dans l'ombre pendant de nombreuses années. Les auteurs latins lui font une réputation d'ori-

ginal embarrassé, souffrant de problèmes d'élocution et même claudiquant, et tant sa famille qu'Auguste évitent de le mettre en avant en public. Ainsi la cérémonie de prise de toge virile (passage de l'adolescence à l'adulte) se fait pour lui de nuit, loin des fastes habituels, comme en témoigne cet extrait d'une lettre d'Auguste à Livie : « Il faut prendre un parti, savoir enfin ce que nous voulons faire de Claude ; car s'il est entier et pour ainsi dire complet, pourquoi tarder à le faire passer par la même filière, par les mêmes degrés que son frère ? Mais si au contraire nous pensons qu'il est imparfait et maltraité de la nature pour l'âme et pour le corps, il faut se garder de donner l'occasion de le tourner en ridicule, lui et nous, les hommes n'étant que trop disposés à se moquer et à rire de ces sortes de choses. »

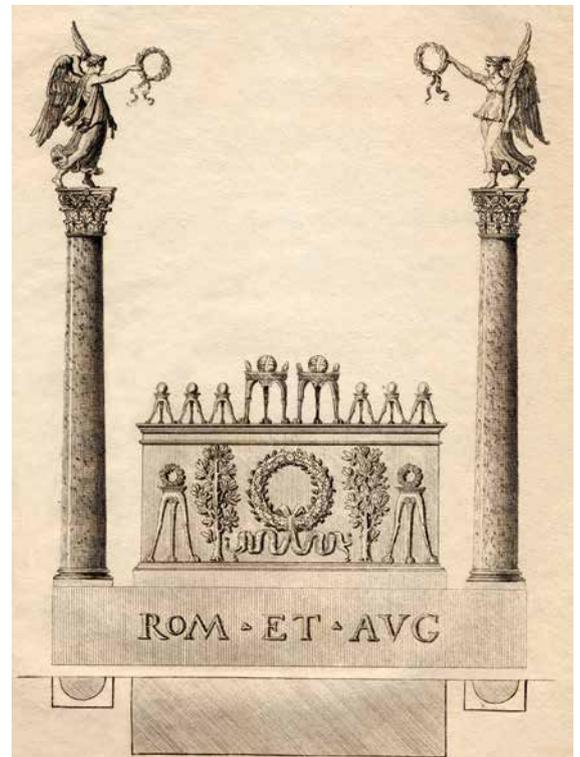
### DISCOURS SUR LES MÉDAILLES D'AUGUSTE ET DE TIBÈRE, AU REVERS DE L'AUTEL DE LYON

Face à la colonie de Lugdunum, s'étendait la ville gauloise de Condate, sur l'actuelle colline de la Croix-Rousse. Elle était célèbre dans tout l'Occident romain car chaque année, le premier août, s'y réunissaient en Conseil les représentants des soixante cités gauloises comprises dans les trois Gaules impériales : la Gaule lyonnaise, la Gaule aquitaine et la Gaule belgique. Ils témoignaient de leur loyauté à l'empereur et de leur fidélité à Rome en offrant un culte dans un vaste sanctuaire sur un autel dédié à Rome et Auguste, inauguré en 10 avant J.-C.

Le géographe Strabon le décrit en ces termes : « C'est là qu'on voit ce temple ou édifice sacré, hommage collectif de tous les peuples de la Gaule, érigé en l'honneur de César Auguste : il est placé en avant de la ville, au confluent même des deux cours d'eau, et se compose d'un autel considérable, où sont inscrits les noms de soixante peuples, d'un même nombre de statues, dont chacune représente un de ces peuples, enfin d'un grand naos ou sanctuaire ».

Celui-ci fut l'objet d'une reconstitution par François Artaud, directeur du Musée des Beaux-Arts de Lyon, qui s'est appuyé par une étude très complète des monnaies, et propose une restitution de l'autel disparu.

L'autel monumental et son soubassement de 50 m de long étaient en marbre ; les deux victoires ailées qui se dressaient à ses côtés, en bronze doré ; elles tenaient de grandes palmes et des couronnes d'or. Elles étaient posées sur des colonnes de granite gris jaune provenant d'Égypte, terminées par des chapiteaux sans doute doriques. Ces colonnes ont été récupérées au XI<sup>e</sup> siècle et sciées en deux : elles forment aujourd'hui les quatre piliers de la croisée du transept de la basilique Saint-Martin d'Ainay qui soutiennent la coupole. Les noms des 60 peuples de Gaule étaient inscrits sur cet autel et chaque nation était représentée par une statue. Dès 1528, la découverte de la Table Claudienne (discours de Claude demandant le droit d'accès au Sénat de Rome et aux carrières sénatoriales pour les citoyens romains de la Gaule chevelue) et celle, à l'angle de la rue des Fantasques et de la rue Grognard en 1961, d'un fragment de couronne monumentale en bronze recouvert de feuille d'or semblable aux couronnes visibles sur la monnaie, ont été interprétées comme renforçant cette hypothèse.



Discours sur les médailles d'Auguste et de Tibère, au revers de l'autel de Lyon, François Artaud, livre imprimé in 4°, Lyon, 1818. Lyon, Musée des Beaux-Arts, bibliothèque

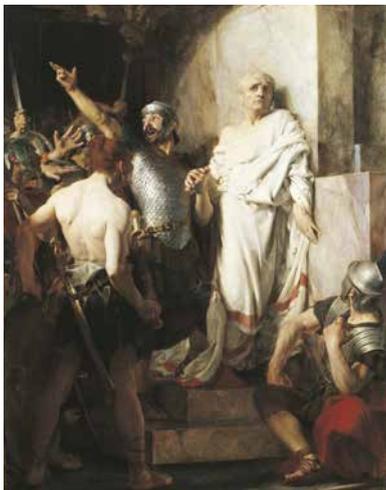
### 3 ♦ Le rapprochement du pouvoir et l'avènement

Sous Tibère, le titre essentiel de Claude fut d'être le frère du successeur désigné par Auguste, Germanicus. À la mort de ce dernier en 19 (mort naturelle ou empoisonné?), il devint le seul membre de la famille impériale qui était, à la fois lié à Germanicus par les liens du sang, adulte – il avait trente ans –, de sexe masculin et encore en vie. Pourtant, à l'issue du règne de Tibère en 37, c'est Caligula qui accède à la magistrature suprême. Cette prise du pouvoir constitua un réel avancement pour Claude, qui devint l'oncle paternel du *princeps* et exerça rapidement son premier consulat – *suffect\** – du 1<sup>er</sup> juillet au 12 septembre 37. À la mort de Caligula, assassiné sans avoir laissé de fils, il fut considéré comme le seul prince de la *domus Augusta* capable de recueillir la succession. L'accession de Claude au principat fut mouvementée. Mené à bien le 24 janvier 41 par quelques officiers des troupes prétoriennes et à l'instigation d'un groupe de

sénateurs, l'assassinat de Caligula fut suivi à Rome par une brève période de flottement.

Le Sénat se réunit aussitôt sur le Capitole sous la protection des cohortes urbaines et délibéra pour trouver une solution à cette vacance du pouvoir suprême, mais ils étaient loin d'être unanimes et furent devancés par les troupes prétoriennes.

Les auteurs latins glosent sur les circonstances rocambolesques de l'avènement de Claude : il aurait été tiré de sa cachette par un garde prétorien à l'intérieur de la demeure impériale du Palatin le jour même de la mort de Caligula, puis conduit dans la caserne des prétoriens et acclamé empereur le lendemain par ceux-ci. Sous la pression de la foule et devant la défection des cohortes urbaines, le Sénat n'eut d'autre solution que d'avaliser dès le 25 janvier un tel choix, ratifié peu après par les comices. Claude devient alors empereur, il a 51 ans.



Charles Lebayle (Paris, 1856 - id. - 1896),  
*Claude nommé empereur*, huile sur toile, 1886.  
Paris, École nationale des Beaux-Arts

## CLAUDE NOMMÉ EMPEREUR

Jusqu'aux années 1930, l'Antiquité reste la référence de l'enseignement traditionnel des Beaux-Arts. En 1886, les Académiciens donnent ainsi pour sujet aux candidats du Prix de Rome le passage de la *Vie de Claude* de Suétone (V, 10) narrant les circonstances rocambolesques de la proclamation de Claude après l'assassinat de Caligula : «[...] à l'âge de cinquante ans il devint maître de l'empire, grâce au hasard le plus extraordinaire. Le meurtre une fois accompli, quand les assassins de Caligula écartèrent tout le monde, sous prétexte que l'empereur voulait être seul, Claude, éloigné comme les autres, se traîna jusqu'à une galerie voisine où il resta caché derrière les tapisseries qui recouvraient la porte. Un simple soldat que le hasard y conduisit aperçut les pieds, voulut savoir qui c'était, le reconnut et le tira de là. Claude se jeta à ses genoux en demandant la vie; le soldat le salua empereur, et le mena triste et tremblant vers ses camarades indécis mais tremblants de colère.»

Dans cette représentation théâtrale, Charles Lebayle, bien renseigné sur l'histoire antique, a choisi de montrer Claude sur une estrade, en pleine lumière, l'effet étant accentué par la toge blanche bordée de rouge (toge pré-

texte) des hauts magistrats et les chaussures rouges; il apparaît effrayé, les cheveux blanchis: il a 51 ans; il se plaque contre le mur de marbre, mais le rideau cité par Suétone derrière lequel il se serait caché n'est pas visible. Un soldat de la garde prétorienne le prend par la main et le désigne aux autres avec « ferveur ».

Les mains sont au-dessus du point central de la composition; le soldat en bas à droite, figure « repoussoir », nous met à la place du spectateur, ainsi que le garde, torse nu, vêtu d'une peau de bête et armé d'une hache, qui dépose son bouclier au sol. Il s'agit d'un garde Germain, c'est à dire la garde rapprochée de l'empereur. L'utilisation de Germains, avec leur barbe hirsute, leur immense taille et leur célèbre férocité, a pour but de décourager les assassins. Lorsque Caligula est assassiné par les prétoriens en 41, ce sont les Germains qui se sont rendus au palais à la recherche des assassins. Derrière, les insignes avec l'aigle impérial anticipent sa nomination.

## PISTES PÉDAGOGIQUES (selon le niveau)

### Arts plastiques / histoire des arts :

♦ Comparer le tableau de Lebayle tournant Claude en ridicule avec

la peinture de François-André Vincent qui magnifie Germanicus.

♦ Par quels moyens plastiques le peintre

contribue-t-il à forger une image péjorative de Claude ? (composition, traitement de la lumière et des couleurs...)

### Français :

♦ Comparer le texte et le tableau pour repérer les points de concordance.

## 4♦ Mort et apothéose du divin Claude

Claude meurt le 13 octobre 54, empoisonné, selon les historiens anciens, vraisemblablement à l'instigation d'Agrippine, son épouse. Cette dernière voulait assurer la succession au trône pour son propre fils Néron (adopté par Claude), alors que Britannicus, fils de Claude et de Messaline, sa précédente épouse, était aussi pressenti, quoique plus jeune de 3 ans. Des funérailles solennelles furent organisées, la *laudatio funebris* (éloge funèbre) fut prononcée par Néron et les cendres de Claude furent déposées dans le mausolée d'Auguste le 24 octobre. Le Sénat décréta peu après la divinisation (apothéose) de l'empereur défunt. On décida de lui élever un temple sur le mont Caelius. Interrompus par Néron, les travaux sont achevés par Vespasien deux décennies plus tard. Néron, fils du Divin Claude, règne quatorze ans. Avec lui s'achève, en 68, la dynastie des Julio-Claudiens.

Comment et pourquoi la plupart des empereurs ont-ils été divinisés ?

La divinisation était pratiquée depuis longtemps dans le monde grec, où le prince était considéré comme un dieu de son vivant. À Rome, elle était réservée aux morts. La divinisation d'Auguste avait été préparée de longue date par le précédent de Jules César, divinisé à la suite d'une décision du Sénat en 42 av. J.-C., deux années après sa mort. Celle de Claude s'imposa donc d'autant plus aisément.

C'est par le biais d'une cérémonie très particulière, la Consécration (*consecratio* en latin) ou Apothéose\* (*apotheosis* en grec), que l'empereur mort entre dans le Panthéon romain. Cette cérémonie, comme bien d'autres aspects de la vie civile et religieuse romaine, était très codifiée et pompeuse. Il s'agit d'une décision ratifiée par le Sénat, donc d'une loi du peuple romain.

Lorsque la mort s'empare d'un empereur, un mélange de deuil, de fête et de dévotion s'installe à Rome. Outre cet aspect rituel et festif (puisque la divinisation d'un empereur est aussi l'occasion de donner des jeux), celle-ci a également un caractère politique et religieux très important. Les empereurs divinisés sont insérés dans la titulature officielle de leurs successeurs.

La divinisation ne fait pas de l'empereur un dieu : il reçoit des honneurs égaux aux dieux. On reconnaît son statut de médiateur entre la cité et les dieux.

La naissance et le développement de la divinisation des empereurs romains sont probablement liés à la nature du pouvoir impérial, qui, malgré sa façade républicaine, est un pouvoir absolu. Les empereurs, chefs suprêmes d'un territoire immense, ont mis en place une propagande politico-religieuse multiforme pour conforter leur pouvoir. La Consécration et le culte impérial sont l'une des facettes de cette propagande.

## INSCRIPTION DE NÉRON AVEC FILIATION AU DIVIN CLAUDE

« L'empereur Néron César Auguste, fils du Divin Claude, petit-fils du prince Germanicus, arrière-petit-fils de l'empereur Tibère, arrière-arrière-petit-fils du Divin Auguste, pontife suprême, revêtu de sa douzième puissance tribunitienne, salué pour la 10<sup>e</sup> fois imperator, consul, pour la 4<sup>e</sup> fois, Père de la Patrie [a fait don de ce bâtiment]. [Il a été érigé] sous Publicius Sulpicius Scribonius Rufus, gouverneur impérial, par la XV<sup>e</sup> légion Primigenia. »

Dans sa titulature Néron mentionne son illustre lignage : fils (adoptif) du Divin Claude, petit-fils de Germanicus, arrière-arrière-petit-fils d'Auguste. L'inscription était probablement insérée dans le mur d'un bâtiment officiel que Néron fit édifier, en 66, à Cologne, ville natale de sa mère Agrippine la Jeune. La construction fut entreprise par la XV<sup>e</sup> légion stationnée à Xanten, alors que Publius Sulpicius était gouverneur de la province de Germanie.

Revers de la consécration, il existe pour les empereurs ou les personnes de la famille impériale destituées et abhorrées une *damnatio memoriae*, c'est-à-dire une destruction de toutes les traces de leur règne et de leur vie (effigie, nom, actions...). Caligula (règne de 37 à 41 ap. J.-C.) et Néron (de 54-68 ap. J.-C.) seront deux empereurs dont la mémoire sera damnée. Mais cela existe aussi pour les femmes et Agrippine la Jeune pâtera également de cette condamnation.



Inscription de Néron avec filiation au Divin Claude, calcaire, 66 ap. J.-C. Cologne, Römisch-Germanisches Museum

inscription honorifique de Drusilla divinisée, dédiée par Caligula avant la *damnatio memoriae*, marbre avec patine jaune, règne de Caligula, 38-41, Rome. Museo Gregoriano Profano, palais du Latran. Photo © Vatican Museums, all rights reserved



## PISTES PÉDAGOGIQUES (selon le niveau)

### Philosophie :

◆ Aborder la question du divin sous un autre angle que celui des monothéismes, en s'appuyant notamment sur la conception romaine des dieux et des cultes.

### Histoire et géographie :

◆ La France a-t-elle connu un régime où le souverain était presque confondu avec une divinité ? Quels en étaient les signes et les objectifs politiques ?

◆ À partir de l'exemple romain et d'exemples contemporains, souligner comment religion et pouvoir sont liés dans certains modèles de sociétés. À quoi peut-on opposer ces modèles ?

### Latin / histoire et géographie :

◆ Expliquer le principe latin de la divinisation. Qu'est-ce que cela permet ? Replacer cela dans une compréhension plus globale des croyances et des rites religieux de l'époque romaine.

## 1 ♦ La personnalité politique de Claude

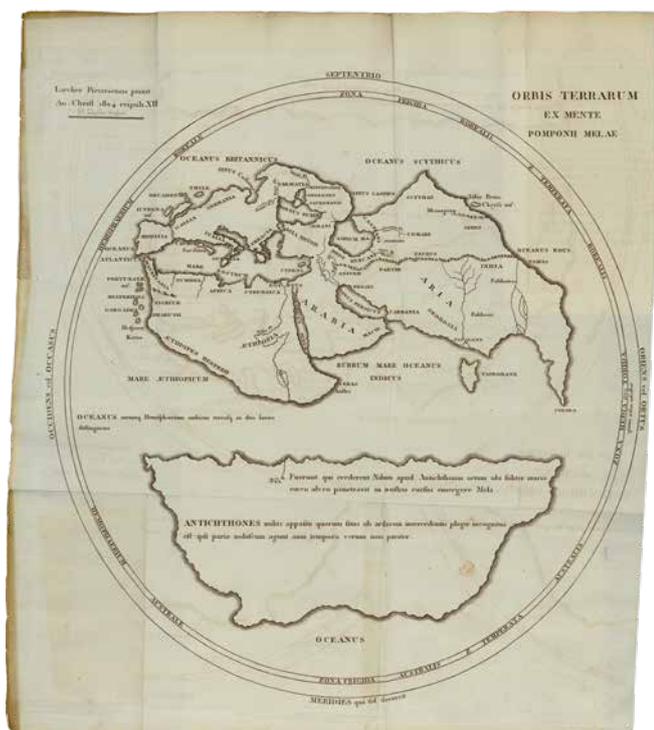
Claude apparaît comme un homme d'état compétent, un politique talentueux et subtil, capable de ménager le Sénat tout en imposant une réforme en profondeur de l'administration, de la législation et de la justice. En confiant de hauts postes à d'anciens esclaves, en ouvrant le Sénat à des descendants d'affranchis et à des provinciaux, il jeta les bases des réformes à venir et améliora tous les rouages de l'Empire. Il promut une législation favorable aux femmes et aux esclaves.

## 2 ♦ Les conquêtes

En 41, à l'avènement de Claude, les limites de l'empire sont sensiblement les mêmes qu'à la mort d'Auguste. Tibère, en effet, a seulement soumis le royaume de Cappadoce et Caligula tenté d'annexer celui de Maurétanie. Sous Claude, l'empire s'accroît par l'annexion d'anciens territoires sujets: la Maurétanie Tingitane et la Maurétanie Césarienne, en 42; la Lycie, en 43; l'ancien royaume de Thrace, vers 45-46; de même que le Norique en 46. La plus grande victoire de Claude reste cependant la conquête du sud de l'Angleterre, en 43. Bien que relativement aisée, cette expédition – que Jules César n'avait

Savant homme de cabinet et homme d'étude, philologue distingué, le dernier à savoir déchiffrer la langue étrusque, il avait ajouté 3 lettres à l'alphabet romain. Malgré les descriptions qui en font un homme falot, malin gre et pleutre, son règne va correspondre à l'une des apogées de l'Empire, à une grande expansion de la *Pax Romana*, marquée par la construction de villes, le renforcement de l'administration et la prospérité de l'économie. Pour le peuple, Claude est considéré comme un empereur bénéfique.

su mener à bien un siècle plus tôt – lui vaut un triomphe et l'auréole d'une gloire militaire à laquelle il n'avait jusqu'alors pu prétendre; le Sénat accorde à ses descendants le droit de porter le surnom de *Britannicus*. Le règne est également marqué par une politique de grands travaux d'utilité publique à Rome, notamment la construction d'aqueducs qui améliorent la distribution en eau de la Ville, et la création, en 42, à Portus (Ostie) du plus grand port du monde romain, destiné à garantir l'approvisionnement en blé de la population, gage de paix sociale.

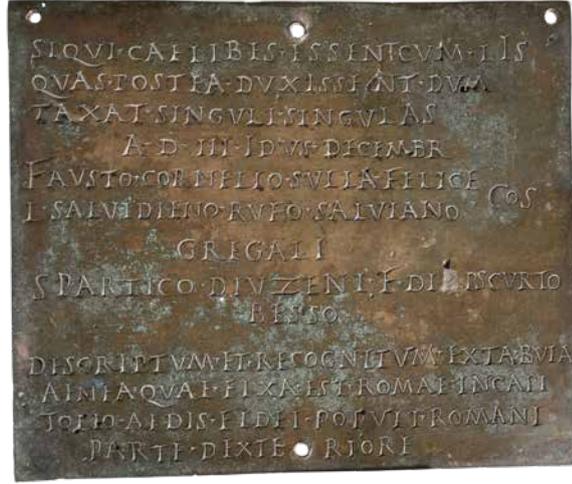
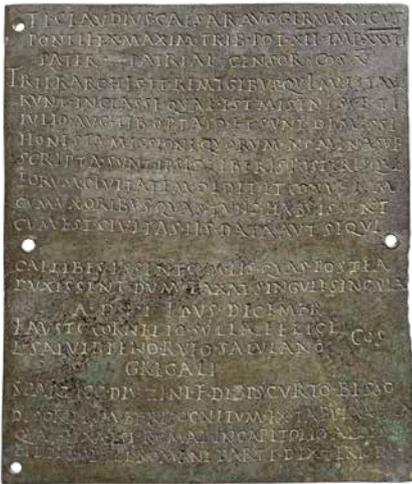


Carte du monde, tirée du *De Chronographia*, de l'historien antique Pomponius Mela (édition 1804, Lyon, Bibliothèque municipale)

# DIPLÔME MILITAIRE

Ce diplôme militaire est constitué de deux tablettes en bronze complètes. Il s'agit de la copie de la constitution donnée par l'empereur Claude le 11 décembre 49 aux triarques et aux rameurs ayant accompli un service militaire honorable (*honesta missio*) au sein de la flotte de Misène, sous les ordres du préfet Ti. Iulius Optatus. Les marins concernés, à l'instar de tous les pérégrins qui servaient dans la flotte ou les unités auxiliaires, recevaient la citoyenneté romaine (*ius civitatis*) et obtenaient le droit de se marier

légalement (*ius conubii*), un droit qui conférait aux enfants nés de cette union la jouissance des pleins droits civils. Le marin libéré, Sparticus fils de Diuzenus, était originaire de Thrace (Bessus), alors que les sept témoins sont originaires de la province de Macédoine (Dyrrachium et Thessalonique). Ce diplôme est la copie d'un document original affiché à Rome, sur le Capitole, sur la partie droite du temple dédié à la déesse Fides, personnification romaine de la Bonne Foi.



**Diplôme militaire,**  
bronze, 49,  
H: 17,7 x  
L: 15 cm  
Naples, Museo  
Archeologico  
Nazionale  
di Napoli



## PISTES PÉDAGOGIQUES (selon le niveau)

**Latin / histoire et géographie / arts appliqués :**

- ◆ Que reste-t-il des constructions claudiennes aujourd'hui ?
- ◆ Quels ont été les apports de Claude et de l'Empire Romain

en général dans les domaines de l'architecture et de l'ingénierie ?

- ◆ Sur tout le pourtour méditerranéen, qu'a-t-on conservé de la culture romaine ?
- Trouver des exemples dans des pays éloignés au niveau géographique

et relevant d'aires culturelles différentes.

**Latin / histoire et géographie :**

- ◆ Quelle est l'importance des conquêtes sous l'Empire Romain ? Quel rôle ont-elles joué dans la construction de l'empire Romain ?

- ◆ Quelle a été la principale conquête de Claude ? Pourquoi a-t-elle été particulièrement célébrée ?
- ◆ Remettre les conquêtes claudiennes dans la perspective longue de la construction de l'empire romain.

### 3 ♦ Les grands travaux

Rome est la ville de l'empereur, l'*urbs sacra* – la ville sacrée, c'est-à-dire impériale. Il en est de ce fait le bienfaiteur et se doit de doter la cité de bâtiments publics et de pourvoir aux événements et aux spectacles très appréciés de la population. Chaque empereur s'attèle à marquer de son empreinte la cité, ceci dans une compétition ornementale avec ses prédécesseurs.

Claude réalisa des travaux pour réguler les crues du Tibre et son utilisation. Dans un même souci de contrôle des voies navigables et de l'approvisionnement de Rome, il mit en œuvre l'agrandissement du Port d'Ostie et la création de canaux. Il s'agit pour lui de résoudre en partie le problème de l'ensilage du blé, et donc de l'approvisionnement de Rome notamment pendant les mois d'hiver où les navires ne circulent pas. L'ouvrage est considérable et complexe : création

d'un bassin artificiel à 3 km d'Ostie, de 910 hectares profonds de 5 mètres, protégé par une digue et un môle et des entrepôts.

Il développa également le réseau des aqueducs pour approvisionner les fontaines de Rome en eau potable et pourvoir aux demandes des thermes. Ainsi fit-il restaurer l'Aqua Virgo (offert à Rome par Marcus Agrippa en 19 av. J.-C. et qui alimente aujourd'hui la fontaine de Trévi) et fit ériger l'Aqua Claudia (69 km dont environ 58 km en souterrains, qui capte plusieurs sources) ainsi que l'Anio Novus, commencé par Caligula (87 km dont 73 km en souterrains). Les 2 édifices se rejoignaient près de Rome ; l'Anio Novus surplombait l'Aqua Claudia, ce qui formait un aqueduc de plus de 47 mètres de haut. À la fois monuments et dispensateurs d'eau, les aqueducs manifestent ainsi doublement le monopole impérial.



Sesterce de Néron : *Portus*, Atelier de Lyon, alliage cuivreux, 66, 26,69 g, ø 35 mm, axe : 6h. Lyon, Lugdunum – musée et théâtres romains

#### SESTERCE DE NÉRON : PORTUS

Cette monnaie de l'époque de Néron comporte une représentation du port d'Ostie : à gauche, une digue à l'extrémité de laquelle se trouve un bâtiment ; à droite une jetée (?) ; en haut, entre la digue et la jetée, une statue de Neptune sur un piédestal ; à l'opposé, le Tibre couché tenant un gouvernail et un dauphin ; à l'intérieur de l'enceinte, huit navires.

Le détail de la légende du revers (*Portu aug* et non *Port aug*) et la variante avec huit navires apparaissent propres à l'atelier de Lyon. Il faut souligner le luxe de détails dans la représentation du port et des navires, dû à l'exceptionnelle qualité de la gravure des coins.

#### PISTES PÉDAGOGIQUES (selon le niveau)

##### Histoire

##### et géographie :

♦ Mettre en lien et comparer les aménagements romains de Claude et les divers aménagements équivalents à Lyon. Comment se constituent les réseaux d'approvisionnement (voie fluviale, terrestre, maritime) ?

♦ Faire le lien avec la mise en place du réseau routier à Lyon en 20-18 av. J.-C. (voies d'Aquitaine, du Rhin, de la Manche et de Narbonnaise), puis son développement au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., avec la création de deux voies vers l'Italie et vers Vienne, accompagnée

de la construction d'un pont sur le Rhône.  
♦ Mettre en lien avec l'assainissement de la presqu'île dès 25 - 50 ap. J.-C. : création de vides sanitaires en retournant des amphores vides dans le sol, et construction d'une digue rue Mercière.

## 4 ♦ Le travail administratif et d'organisation de l'empire

Le gouvernement de Claude s'inscrit dans la continuité de ceux de ses prédécesseurs. L'empereur concentre la plupart des pouvoirs législatifs, judiciaires, financiers, militaires et religieux. De hauts fonctionnaires – les préfets – et les bureaux de la chancellerie impériale assurent sous son autorité la direction des services. Claude apporte cependant un changement notable en confiant – au grand dam des sénateurs – de hautes charges et responsabilités à des affranchis (esclaves libérés de la servitude) impériaux en qui il a toute confiance, et à des chevaliers\* (inférieurs par le rang et la fortune aux membres de l'ordre sénatorial). La gestion de l'État s'en trouve fortement améliorée.

Une autre grande mesure du règne est le recensement entrepris en 47–48. Cette opération d'envergure vise

à enregistrer l'ensemble des citoyens de l'empire et à les classer d'après leur richesse pour fixer leur montant d'imposition. C'est aussi le moyen de vérifier la liste des sénateurs et des chevaliers, établie sur la base de leur fortune.

Claude est surtout célèbre pour le soutien qu'il apporte, en 48, à la demande des notables des provinces gauloises, de pouvoir accéder aux magistratures romaines et donc au Sénat, face à une assemblée de sénateurs romains hostiles. Son discours est retranscrit sur la Table Claudienne.

Cette même année, l'empereur marque les esprits en organisant de fastueuses cérémonies (Jeux Séculaires) dans le cadre de la célébration des 800 ans de la fondation de Rome.

### LA TABLE CLAUDIENNE

Cette grande plaque de bronze a été découverte à Lyon en 1528, sur la colline de la Croix-Rousse. Elle porte un texte en latin gravé sur deux colonnes. Le titre, le début du texte ainsi que le début de la seconde colonne ont disparu. Il s'agit du discours que l'empereur Claude a prononcé à Rome, en 48, devant le Sénat. Les circonstances sont connues grâce à l'historien Tacite (vers 58–120) : des notables de la Gaule Chevelue (territoire de la Gaule avant la division en trois provinces par Auguste) demandent que leur soit accordé le droit de devenir magistrats à Rome et d'entrer au Sénat. Leur pétition se heurte à l'hostilité des sénateurs, dont Tacite résume les arguments : l'Italie est bien encore capable de fournir des sénateurs à Rome ; il y a déjà trop d'étrangers au Sénat ; ils vont prendre la place des Romains d'origine ; les Gaulois ont toujours été les ennemis de Rome. Dans le détail,

l'allocution de Claude est compliquée à suivre. Son discours est plus celui d'un érudit que d'un homme politique : l'orateur multiplie les digressions, faisant de longues allusions à l'histoire de Rome. Mais le message essentiel est qu'il soutient la demande des Gaulois.

Il est probable que la pétition des Gaulois ait transité par le Conseil des Gaules, qui se réunissait à Lyon dans le sanctuaire des Trois Gaules : on suppose que ce texte y était affiché en souvenir de l'intervention de l'empereur. On sait par Tacite que l'accès au Sénat fut accordé en premier lieu aux Éduens, habitants de la région d'Autun, considérés depuis longtemps comme des alliés du Peuple romain.

Soutenir l'entrée des provinciaux au Sénat, c'est montrer qu'on ne les voit plus comme des gens soumis, une tendance qui se confirmera au II<sup>e</sup> siècle. En agissant ainsi, Claude cherche probablement à asseoir son autorité face au Sénat.

## TRADUCTION DE LA TABLE CLAUDIENNE

(François Bérard, d'après A. Allmer et P. Dissard, et P. Fabia)

**PREMIÈRE COLONNE :** ...soit utile (?) à notre intérêt général... Pour moi, quant à cette première objection que, je le prévois, on va surtout me faire, ne vous laissez pas effrayer par l'introduction de cette mesure, comme si elle était nouvelle, mais considérez plutôt combien de changements ont eu lieu dans cette cité et par combien de formes et de régimes, depuis la fondation même de la ville, notre république a successivement passé. Autrefois des rois ont gouverné cette ville, et pourtant il ne leur a pas été donné de la transmettre à des successeurs de leur maison. Après eux sont venus des gens d'une autre famille, et parfois même des étrangers : ainsi à Romulus a succédé Numa, du pays des Sabins, un voisin sans doute, mais alors un étranger, ainsi à Ancus Marcius Tarquin l'Ancien : comme il était, dans sa patrie, exclu de la carrière des honneurs à cause de l'impureté de son sang, car il était né d'un père corinthien, Démarate, et d'une mère originaire d'une grande famille de Tarquinies, mais pauvre, puisqu'elle fut réduite à subir un tel mari, il émigra à Rome et s'y empara du trône. Et aussi entre ce prince et son fils, ou son petit-fils, car les auteurs varient sur ce point, s'est inséré Servius Tullius, qui était selon nos historiens fils d'une captive nommée Ocrésia, mais, si nous suivons les Etrusques, l'ami le plus fidèle de Caelius Vivenna et le compagnon de toute son aventure : après que, chassé par l'inconstance de la fortune, il eut quitté l'Etrurie avec tous les restes de l'armée de Caelius, il occupa le mont Caelius et l'appela ainsi du nom de son chef Caelius, et, ayant lui-même changé de nom, car son nom était en étrusque Mastarna, il fut appelé comme je l'ai dit et occupa le trône pour le plus grand bien de la république. Ensuite, le caractère de Tarquin le Superbe étant devenu odieux à notre cité, aussi bien le sien que celui de ses fils, les esprits se sont apparemment dégoûtés de la royauté, et l'administration de la république est passée à des magistrats annuels, les consuls. Pourquoi rappellerais-je maintenant la dictature, ce pouvoir plus puissant que le pouvoir consulaire lui-même que nos ancêtres ont inventé pour pouvoir s'en servir dans des guerres particulièrement dures ou dans une crise sociale particulièrement difficile ? Ou les tribuns de la plèbe créés pour venir en aide à la plèbe ? Pourquoi rappellerais-je le transfert du pouvoir des consuls aux décemvirs, puis son retour aux consuls après l'abolition de la tyrannie des décemvirs ? La division du pouvoir consulaire entre des magistrats plus nombreux appelés tribuns militaires à pouvoir consulaire, qui furent créés au nombre de six et souvent de huit ? Le partage enfin des honneurs avec la plèbe, tant pour le pouvoir politique que pour les sacerdoces ? À présent, si je racontais les guerres par lesquelles ont commencé nos ancêtres et jusqu'où nous avons progressé, je crains de paraître trop arrogant et désireux d'étaler la gloire d'avoir étendu notre empire au-delà de l'Océan. Mais je vais revenir plutôt à mon sujet. La citoyenneté...

**DEUXIÈME COLONNE :** ...Assurément par une règle nouvelle le dieu Auguste, mon grand-oncle maternel, et mon oncle Tibère César ont voulu que toute la fleur des colonies et des municipes, où qu'ils se trouvent, je veux dire des gens honnêtes et fortunés, soit dans cette curie. Quoi donc ? Un sénateur italien n'est-il pas préférable à un provincial ? Bientôt, quand je commencerai à vous faire approuver cette partie de ma censure, je vous montrerai concrètement ce que je pense sur ce point ; mais je considère qu'il ne faut pas rejeter même les gens des provinces, du moment qu'ils peuvent faire honneur à la curie. Voici la très distinguée et très puissante colonie des Viennois : comme il y a longtemps déjà qu'elle envoie des sénateurs à cette curie ! De cette colonie vient Lucius Vestinus, qui illustre comme peu le font l'ordre équestre, pour lequel j'ai une affection toute particulière et qu'encore aujourd'hui je retiens au service de mes affaires : que ses fils bénéficient, je vous en prie, du premier degré des sacerdoces, afin que par la suite, avec les années, ils poussent plus haut l'avancement de leur dignité. Passons sur le nom sinistre de ce brigand, et je le hais, ce prodige de palestre qui a introduit le consulat dans sa famille avant que sa colonie eût obtenu le bénéfice complet du droit de cité romain. Mais je peux dire la même chose de son frère, qui est assurément bien à plaindre et ne méritait absolument pas ce malheur de ne plus pouvoir être un sénateur utile pour vous. Il est temps désormais, Tibère César Germanicus, de dévoiler aux Pères Conscrits quel est le but de ton discours ; car tu es maintenant arrivé aux limites extrêmes de la Gaule narbonnaise. Voyez tous ces jeunes gens distingués sur lesquels je pose mon regard : nous n'avons pas plus à regretter de les avoir comme sénateurs que nous ne regrettons que mon ami Persicus, qui appartient à la plus haute noblesse, lise parmi les portraits de ses ancêtres le nom de vainqueur des Allobroges. Et si vous êtes d'accord avec moi sur ce point, que désirez-vous de plus, sinon que je vous montre du doigt que le territoire qui s'étend au-delà des limites de la province de Narbonnaise vous envoie déjà des sénateurs, puisque nous n'avons pas à regretter d'avoir des membres de notre ordre qui sont originaires de Lyon ? Ce n'est certes pas sans crainte, Pères Conscrits, que j'ai dépassé les limites provinciales qui vous sont habituelles et familières : mais il faut à présent plaider ouvertement la cause de la Gaule Chevelue. À ce propos, si on observe que les Gaulois ont donné du mal au dieu Jules César en lui faisant la guerre pendant dix ans, il faut pareillement mettre en balance une fidélité immuable pendant cent ans et une obéissance plus qu'éprouvée dans de multiples circonstances critiques pour nous. Quand mon père Drusus soumettait la Germanie, ils lui ont assuré sur ses arrières la sécurité d'une paix garantie par leur propre tranquillité, et ce alors même que cette guerre l'avait détourné des opérations du recensement, à cette époque nouvelles et inhabituelles pour les Gaulois ; or la difficulté de ces opérations, bien que l'enquête n'ait d'autre objet que de dresser officiellement l'état de nos ressources, l'expérience ne nous l'apprend que trop, tout particulièrement en ce moment.

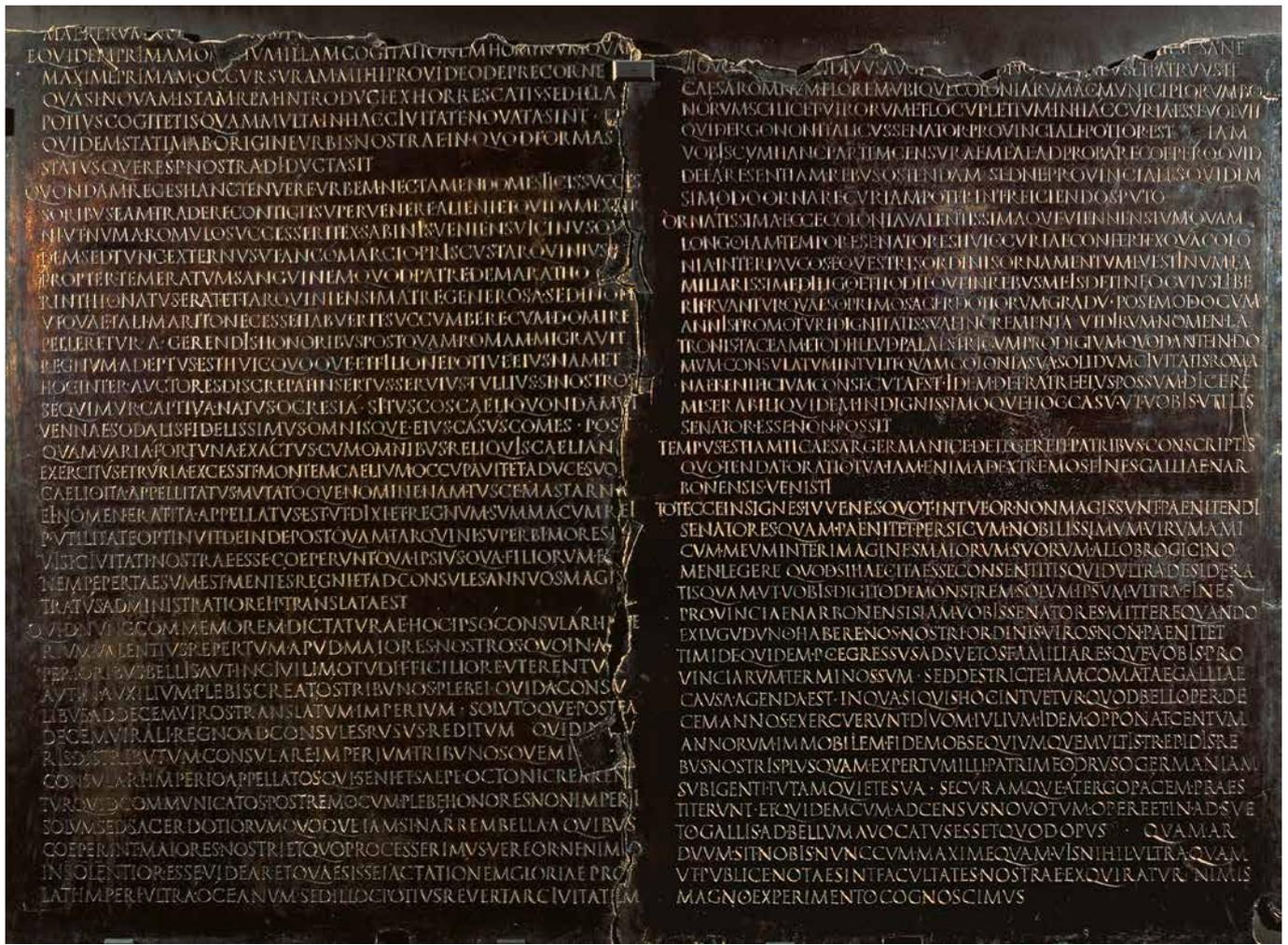


Table claudienne : discours de Claude devant les sénateurs de Rome pour accorder aux Gaulois le droit d'accès aux magistratures et au Sénat romain, bronze, 48, H: 139 x L: 193 x p: 0,8 cm (estimation de la table complète: 240 x 193 cm), Lyon, Lugdunum - musée et théâtres romains

## PISTES PÉDAGOGIQUES (selon le niveau)

### Français (éloquence rhétorique):

- ◆ Dans le discours retranscrit sur la Table claudienne, repérer les arguments déployés par Claude pour convaincre son auditoire. Repérer également les faiblesses du discours : sa construction est-elle pleinement opérante ?
- ◆ Quels sont les arguments développés par les Sénateurs qui s'opposent à la requête

des Gaulois ?

- ◆ Retrouve-t-on des arguments similaires sur la scène politique actuelle ?

### Éducation morale et civique / histoire et géographie :

- ◆ Quels échos peut-on trouver aujourd'hui de l'administration et du droit tels qu'installés par Claude ?
- ◆ Quelle idée déterminante, au regard

de l'accès aux charges et aux emplois publics, a été affirmée dans la Table claudienne ? Quel article de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 s'inspire de cette idée ?

- ◆ Quel est le changement majeur apporté par rapport à la tradition romaine ? (droits politiques liés à une dynastie)
- ◆ Y a-t-il des enjeux similaires en France

aujourd'hui ? (ex : question du droit de vote à accorder aux étrangers pour les élections locales).

### Sciences économiques et sociales :

- ◆ Comment est calculé aujourd'hui l'impôt en France ? Ce mode de calcul a-t-il des points communs avec le classement établi par Claude ?

Dans l'histoire ou la mythologie romaine, ce sont les hommes qui détiennent officiellement le pouvoir. Les femmes ne peuvent détenir aucun pouvoir légal. L'avènement d'Auguste au Principat va cependant bouleverser les règles en propulsant les femmes sur le devant de la scène. Cependant, de nombreuses femmes avaient déjà marqué les esprits des Romains. Ainsi Fulvie, la femme de Marc Antoine, ou Octavie, la sœur d'Auguste, s'étaient tout particulièrement distinguées lors de la guerre civile qui avait précédé la prise du pouvoir par Auguste. L'image retenue de ces femmes est celle d'épouse et de matrone, incarnations de la piété et de la fécondité.

L'installation par Auguste d'une dynastie et la mise en place de la *Domus augusta* transforma peu à peu leur rôle et la place qu'elles pouvaient occuper.

A l'intérieur de la *Domus augusta*, les femmes eurent la possibilité de suivre et d'intervenir dans

les décisions prises par le prince. Leur statut de mère, d'épouse, de sœur ou de fille du prince leur octroya une légitimité et devint un atout de ce régime instituant une cour impériale, leur ménageant une place dans les enjeux et les luttes d'influence politiques.

Auguste lui-même, soucieux de construire sa dynastie, les intégra dans l'imagerie officielle. Elles ont eu alors une visibilité publique accrue par l'essor des représentations impériales sur différents supports (statues, monuments, monnaies...). Elles sont ainsi mises en avant pour leur lien de parenté avec le prince et par leur assimilation à des déesses.

L'enjeu de la transmission du pouvoir impérial, en ayant le pouvoir de mettre au monde un successeur potentiel au prince, leur conféra enfin un rôle dynastique majeur.

## AGRIPPINE L'AÎNÉE

Fille de Julia (elle-même fille d'Auguste) et d'Agrippa, général et proche conseiller d'Auguste, Agrippine est l'épouse de Germanicus, général romain très apprécié des légions, frère de Claude. Elle lui donna neuf enfants, dont le futur Caligula et Agrippine la Jeune, future femme de Claude et mère de Néron. Après la mort de Germanicus, en 19, elle se trouve en butte aux manœuvres du préfet du prétoire Séjan, qui convainc Tibère de l'exiler sur l'île de Pandataria (aujourd'hui Ventotene). Elle s'y laisse mourir de faim en 33.

Par sa filiation à la maison d'Auguste, et par sa conduite exemplaire, Agrippine est adorée par tous les Romains. Elle suivit notamment son mari en Gaule et sur les rives de Rhin, vivant dans les camps avec les légionnaires. Son implication dans les activités militaires inquiéta fortement l'empereur Tibère qui y décela son ambition. Agrippine a accompli l'un des principaux actes de la non-féminité romaine: elle a commandé des troupes de soldats romains.

Agrippine l'aînée fut-elle un personnage modèle ou bien une femme qui transgressa des normes de genre? Le rôle politique d'Agrippine dépend donc avant tout de sa position au sein de la *Domus augusta* et de l'utilisation que l'empereur veut en faire: comme toutes les femmes appartenant à cette entité originale, Auguste l'utilisa surtout pour former des parentés et des alliances.

Ce portrait était inséré dans une statue. Connus par des monnaies et des camées, les portraits d'Agrippine l'Aînée la présentent avec une coiffure séparée par une raie, les cheveux tirés en longues mèches vers l'arrière et noués sur la nuque par un catogan, tandis que deux mèches parotides plus ou moins bouclées descendent dans le cou. Sur certains exemplaires, les cheveux ondulent sans bouclettes sur les côtés; sur d'autres, les bouclettes envahissent la chevelure. La physionomie se signale par des traits tantôt juvéniles, tantôt idéalisés, parfois massifs.

Il y eut trois périodes où l'on éleva des portraits à Agrippine: lors de son mariage, qui fait d'elle la mère probable d'un futur empereur; lors de l'accession au pouvoir de son fils Caligula, qui en 37 recueille ses restes à Pandataria; et lors du mariage de Claude avec Agrippine la Jeune, qui tient à insister sur ses liens avec la lignée d'Auguste.



Portrait d'Agrippine l'Aînée (14 av. J.-C. - 33),  
marbre, 37-50, H: 38 x L: 26 x p: 24 cm, Paris, musée du Louvre

### PISTES PÉDAGOGIQUES (selon le niveau)

**Histoire et  
géographie / éducation  
morale et civique:**

◆ Mettre en lien la  
situation dans l'empire

romain avec une  
histoire plus globale de  
l'évolution de la place  
de la femme dans les  
sociétés.

**Apothéose** : « installation auprès des dieux ». Le Sénat réserve cet honneur à un empereur défunt. Celui-ci fait par la suite l'objet d'un culte particulier.

**Augustus** : Latin : nom à fort signifiant religieux porté par les empereurs romains. Un Auguste est vénérable, majestueux, reconnu par les dieux. Octave, fils (adoptif) de César est le premier à porter ce nom prestigieux. Français : l'adjectif auguste qualifie une apparence digne, une prestance. Le nom commun désigne *a contrario* un personnage de cirque formant un duo comique avec le clown.

**Chevaliers – ordre équestre** : à l'origine, nom donné à ceux qui, par leur fortune, possédaient un cheval et avaient de quoi l'équiper et effectuer le service militaire à leur frais. L'appartenance à l'ordre est décidée par les censeurs. Sous l'empire, les chevaliers jouèrent un grand rôle dans l'administration civile et la comptabilité des provinces.

**Consul** : les deux consuls sont des magistrats élus pour un an, dès le début de la République. Ils exercent le pouvoir civil et militaire, dont ils sont les principaux détenteurs. Sous l'empire, leur charge devient honorifique et de brève durée, ce qui permet à l'empereur de multiplier les postes destinés à ses fidèles.

**Consul suffect** : dans la Rome antique, le consul suffect était désigné pour

remplacer un consul décédé ou démissionnaire jusqu'à la fin du mandat restant à couvrir, en attendant la prochaine élection. La locution provient du mot latin *sufficere* qui signifie remplacer.

**Imperator** : terme latin pour désigner un général en chef, détenteur de l'*imperium* et ayant obtenu un triomphe à Rome (reconnaissance de l'*imperium* militaire par le Sénat). En français : la traduction par le mot « empereur » évoque un pouvoir total sur un espace très étendu (empire), faisant référence à la période impériale romaine. Dans la même famille, l'impérialisme désigne toute politique d'expansion (coloniale, économique, capitaliste).

**Imperium** : pouvoir suprême habilitant à commander l'armée, à exercer le droit de vie et de mort.

**Magistrat** : personnalité élue qui exerce le pouvoir dans la cité. À Rome les magistrats sont les consuls, préteurs, édiles, questeurs et tribuns de la plèbe. Les charges sont attribuées selon un ordre établi appelé le *cursus honorum*.

**Plèbe** : nom de la composante majoritaire du peuple romain. La plèbe comprend tous les citoyens n'étant ni patriciens, ni chevaliers, c'est-à-dire la grande majorité du peuple.

**Populus (le peuple)** : Latin : *populus* forme un tout avec *senatus* (voir l'emblème

SPQR : *senatus populusque romanus*) pour signifier l'ensemble des citoyens romains donc l'empire romain. À l'époque impériale, il tend à remplacer *plebs* pour désigner le peuple, de naissance libre mais de classe inférieure. Les esclaves ne font partie ni du *populus* ni de la *plebs*.

**Principat** : le principat est le nom donné au régime politique de l'empire durant les deux premiers siècles. Celui-ci se poursuit, selon les mêmes principes jusqu'à Dioclétien (IV<sup>e</sup> siècle). Instauré par Octave, le Principat, sous couvert de refonder la *res publica* et ses institutions concentre tous les pouvoirs entre les mains de l'empereur, à la fois général en chef, consul, Grand Pontife. Le régime repose légalement sur la base de délégation de souveraineté du Sénat, de l'armée et du peuple au *Princeps*. Il constitue un compromis entre la monarchie et la république traditionnelle.

**Puissance tribunitienne** : puissance des tribuns de la plèbe qu'Octave, maître de la République, s'octroya, rendant ainsi sa personne inviolable et qui, dès lors, resta confondue avec le pouvoir impérial.

**Res publica – République romaine (littéralement la chose publique)** : La tradition place les débuts de cette forme d'état en 509 av. J.-C., à la chute de la monarchie, renversée par l'aristocratie patricienne. Cette forme de la Cité prend fin en 31 av. J.-C., après la bataille d'Actium qui voit s'affronter

Octave et Marc-Antoine. Toutefois la République n'a jamais été formellement abolie : le Principat se coule théoriquement dans les formes anciennes.

**Tribun** : Latin : magistrat chargé de défendre les intérêts des plébéiens (le peuple). Français : mot désignant pendant la Révolution française un porte-parole du peuple. Dans la même famille : la tribune (estrade pour les spectacles ou les magistrats), le tribunal (espace où siège un juge) ; dans un journal, une tribune libre est une rubrique ouverte à des contributions extérieures.

**Triomphe** : récompense suprême accordée au général victorieux. Au terme d'un vaste et spectaculaire défilé, le triomphateur monte au Capitole sacrifier en l'honneur de Jupiter dont il est lui-même l'image.

**Senatus (Le Sénat)** : Latin : assemblée de magistrats ayant des fonctions religieuses et politiques. Le mot appartient à la famille de *senex* (vieux, ancien) puisque le Sénat est né du conseil primitif des anciens. Français : sous le Consulat (1799), l'assemblée chargée de veiller au respect de la constitution est appelée Sénat, mot conservé par les Premier et Second empires, et encore aujourd'hui. Le terme 'sénateur' actuel est la francisation du mot latin *senator* et l'adjectif sénatorial un dérivé.

- balades urbaines commentées pour découvrir Lyon à la période romaine et les vestiges romains à Lyon à travers des balades urbaines commentées.

contacter le Service archéologique de la Ville de Lyon ([archeologie@mairie-lyon.fr](mailto:archeologie@mairie-lyon.fr))

- visites commentées des collections archéologiques et du site du musée gallo-romain, contacter Lugdunum – musée et théâtres romains ([reservations.lugdunum@grandlyon.com](mailto:reservations.lugdunum@grandlyon.com))

### À TRAVERS LES COLLECTIONS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

#### Découvrir les autres civilisations du bassin méditerranéen

##### Sur les traces des civilisations antiques

De l'Égypte pharaonique à la Rome antique, aborder différents aspects et particularités des civilisations des rives de la Méditerranée. Lors de la visite, l'élève est amené à donner du sens aux objets observés et à les replacer dans un contexte archéologique.

##### Portrait-Autoportrait

Qu'il représente l'autre ou soi-même, le portrait, fictif ou réel, met en avant un individu. Également reflet d'une époque, il délivre tout autant les intentions de l'auteur que celles du commanditaire. Par une observation de peintures et de sculptures, de l'Antiquité à nos jours, l'élève est amené à déceler ces intentions, à découvrir différentes fonctions du portrait (funéraire, politique, d'apparat, etc.) et à acquérir quelques repères sur son histoire.

##### Art et pouvoir

De l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle, observer des représentations de diverses formes de pouvoir et se questionner sur les visées de chacune d'elles. Lors de la visite, l'élève complète l'approche du thème en abordant les rapports entre l'art, l'artiste et le pouvoir.

## DÉVELOPPER DES NOTIONS

### Évoquer la question des représentations du pouvoir

- ◆ À toutes les époques, les détenteurs du pouvoir vont utiliser leur représentation pour signifier leur autorité religieuse ou politique. Recenser les usages des images sur différentes époques : de la période royale à la période contemporaine.
- ◆ S'accorder sur le vocabulaire : apparat, faste monarchique, divinisation, affirmation du pouvoir, visibilité, compétition ou encore propagande. Les mots utilisés ont leur importance et souvent apparaissent à une époque donnée et la caractérisent.
- ◆ Quels liens avec les images publicitaires qui remplissent les espaces et tentent d'imposer aux consciences des exigences et des envies ? Les liens aujourd'hui entre art et communication sont-ils bien tranchés ? Certains publicitaires n'hésitent pas à s'inspirer d'œuvres d'art et des artistes peuvent être sollicités.
- ◆ Questionner les usages de ces images : Où étaient-elles installées, qui pouvaient les voir, que pouvaient en comprendre les spectateurs ? Est-ce que tous les spectateurs en avaient la même compréhension ? De l'accès à ces images à leur lisibilité, on devine les enjeux selon le commanditaire, le réalisateur-maître d'œuvres, le sculpteur et le peintre, les lettrés et la population.
- ◆ L'image est-elle faite pour un spectateur idéal (la colonne Trajane ou les frises du Parthénon sont peu visibles vues d'en bas) ou pour des spectateurs réels ?
- ◆ Dès lors, est-ce que le public devait être éduqué à lire ces images ? Sinon qu'est-ce que pouvaient réellement évoquer aux yeux des passants ces représentations installées dans l'espace public ? Penser aux Arcs de Triomphes aujourd'hui, aux monuments aux morts, aux statues des cathédrales, etc.
- ◆ Des statues colossales antiques au tweet du président américain, il s'agit de découvrir quel était le public des empereurs romains, celui des rois, de l'empereur napoléon... et de nos personnalités politiques mondiales.
- ◆ Comment se construit l'image d'un homme politique ? Quel rôle ont joué les écrits des sénateurs contemporains de Claude dans l'image que l'on s'est forgée de Claude ? Comment les historiens peuvent aujourd'hui déconstruire cette image et en livrer une autre ?